

APPEL À CANDIDATURE

CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION / RESPONSABLE PLANNING (F/H)

Entreprenariat, proximité, valorisation des ressources locales, recherche de l'excellence, attachement au travail bien fait et de qualité, transmission des savoir-faire... Ces valeurs vous font écho et vous les partagez ? Vous souhaitez vous impliquer dans un secteur d'activité riche et dynamique ? Alors rejoignez la Chambre de métiers et de l'artisanat de Bretagne (CMAB) !

Porte-parole de l'artisanat, la CMAB a pour objectif d'accompagner, de représenter et de défendre les intérêts des 75 000 entreprises artisanales comme de promouvoir l'Artisanat auprès des instances locales, régionales et nationales. Aux côtés des 100 membres élus par les chefs d'entreprises, les 800 collaborateurs sont très fiers de concourir à la réussite des jeunes en leur apprenant un métier et de s'investir et de participer au développement de l'économie de proximité avec les artisans.

En Ille-et-Vilaine, ce sont près de 2 400 apprenants sur 3 sites (Bruz, Fougères et Saint-Malo) engagés dans des formations allant du CAP au BTS dans 11 filières : alimentation, bâtiment-bois, cuisine-hôtellerie-restauration, bien-être, mobilité-maintenance des matériels, numérique.

La CMAB recherche un **Conseiller Principal d'Éducation/ Responsable planning (F/H), pour son centre de formation à Fougères.**

Rejoignez une équipe dirigeante et pédagogique qualifiée et engagée pour apporter la meilleure expérience d'apprentissage aux alternants. Tous partagent un engagement commun envers l'excellence, le développement continu et la réussite des apprentis.

Les missions principales :

Sous l'autorité du Directeur du Centre de Formation, le Conseiller Principal d'Éducation est responsable du maintien de la sécurité dans l'établissement, de l'animation de la vie scolaire, de l'organisation des examens et de la planification.

À ce titre, ses missions sont les suivantes :

- Vous encadrez et contrôlez les activités des personnels chargés des tâches de surveillance et de l'encadrement des jeunes
- Vous maintenez un climat favorable à la formation en ayant la charge la discipline dans toutes les parties de l'établissement
- Vous placez les jeunes dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective, de réussite de formation et d'épanouissement personnel
- Vous assurez l'animation éducative via des actions de prévention et de sensibilisation (santé, addictions, confiance en soi, sécurité routière...); vous construisez des projets éducatifs et les mettez en œuvre
- Vous concevez les emplois du temps en lien avec le Pôle pédagogie
- Vous assurez l'interface entre les enseignants et la direction pour les ajustements d'emplois du temps
- Vous organisez les différentes étapes des examens

Le profil requis :

- Vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 3 dans le domaine socio-éducatif, et du permis B

- Vous justifiez d'une expérience dans un poste équivalent d'au moins 3 ans.
- Une expérience auprès d'un jeune public de 15-22 ans est exigée
- Passionné(e) par votre métier, vous savez poser votre autorité et vous savez animer une activité de groupe
- Votre faculté à vous adapter à différents publics, votre organisation et votre bonne connaissance de l'encadrement de jeunes se révéleront être des atouts pour ce poste
- Vous avez des notions de psychologie de l'adolescent, vous savez analyser une situation, et avez des notions de gestion de conflits
- Vous aimez le travail en équipe et l'animation d'équipe
- Vous maîtrisez l'outil informatique (Pack Office, M365, Internet) et le logiciel YParéo
- Votre disponibilité, votre rigueur et votre agilité relationnelle seront appréciées dans le cadre de votre mission.
- Votre capacité à convaincre et esprit d'analyse et de synthèse vous sont reconnues.

Informations sur le poste :

- Localisation administrative : Fougères
- Type d'emploi : permanent
- Temps de travail : temps plein
- Positionnement : Cadre - Niveau 2
- Rémunération : selon statut du personnel des CMA

Modalités de candidatures :

- Référence de l'annonce (à rappeler dans la candidature) : **140-2024-09-C35F**
- Date limite de candidatures : 20/09/2024
- Prise de fonction : dès que possible
- Candidatures à adresser au Président de la CMA de Région Bretagne.
- Vous vous reconnaissez dans cette annonce. Envoyez-nous votre CV et lettre de motivation avec vos prétentions salariales.

Avantages :

- Rémunération sur 13 mois
- Proximité axes rapides
- Prise en charge par l'employeur de la mutuelle à hauteur de 65% (pour les ayants-droits aussi) ; prévoyance à près de 100%
- 75 % prise en charge au transport en commun
- 17,25 jours de RTT
- 27 jours de CP
- 5 jours enfants malades
- CE